

# PROJETS EOLIENS DE ST-AMBROIX

Lettre d'information n°2

Décembre 2019

## LE MOT DES CHEFS DE PROJET

Chers riverains,

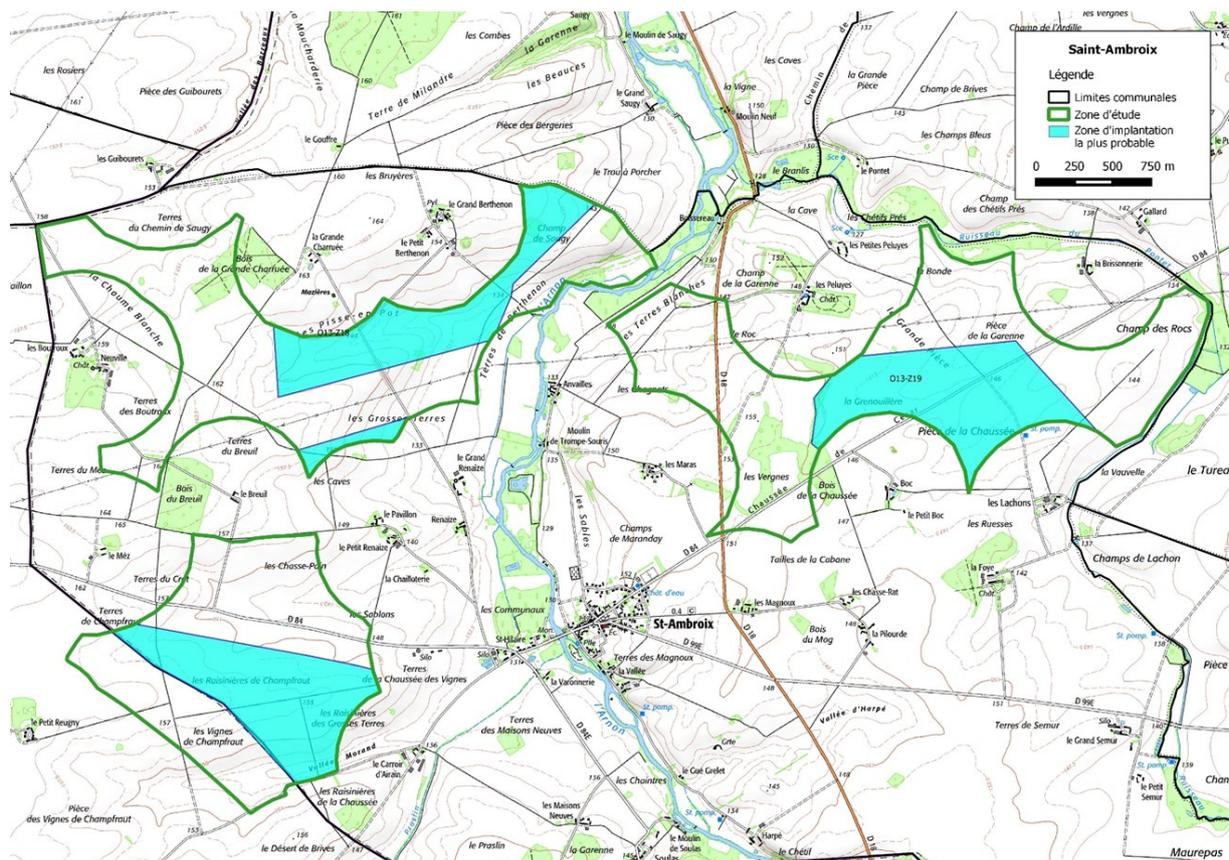
Ces derniers mois, les sociétés NORDEX, constructeur et développeur éolien présent sur le territoire depuis une dizaine d'année, et SOLVEO ENERGIE, PME familiale Française spécialisée dans le développement, le financement et l'exploitation de projets d'énergie renouvelable ont décidé de s'associer pour travailler conjointement sur le développement éolien sur votre commune.

A travers ce partenariat nous souhaitons apporter à la commune la sécurité et la confiance d'un acteur avec qui vous avez l'habitude de travailler, joindre nos expériences et garantir une cohérence dans le développement des différentes zones du territoire.

Ce qui ce qui nous anime est bien de promouvoir une technique de production d'électricité propre, renouvelable et réversible à partir du vent. Les études en cours concernent notamment le paysage, la biodiversité (faune et flore), l'acoustique ainsi que le gisement éolien. Nous vous invitons à venir échanger avec nous lors de notre permanence le **mercredi 11 décembre de 16h à 20h à la salle des associations** pour discuter ensemble des projets à l'étude et des premiers résultats.

Maiwenn Fabre (NORDEX) et Quentin Maréchal (SOLVEO ENERGIE)

### Les zones de projet à l'étude



Trois zones potentielles de développement éolien ont été identifiées sur la commune de St-Ambroix. Elles présentent les critères requis : la distance réglementaire aux habitations (500m) est respectée, elles ne sont pas classées comme zones à enjeux naturalistes importants (Natura 2000, ZNIEFF,...), un éloignement des réseaux et axes de circulation peut être respecté, etc.

De plus, ces secteurs se situent hors des zones présentant des enjeux rédhibitoires au développement éolien (Vallée de la Loire, Sologne,...) et sont également à plus de 5kms du radar de l'aéroport d'Issoudun-le-Fay.

# ACTUALITÉ DU PROJET

Les études de faisabilité permettent d'apprécier la conformité du projet avec la réglementation en vigueur et d'évaluer les contraintes techniques du projet. Elles sont réalisées par des bureaux d'étude indépendants et spécialisés, et font partie intégrante du **dossier de demande d'autorisation environnementale**. Ce dernier est étudié par les services de l'État puis soumis à enquête publique afin que le Préfet prenne la décision d'autoriser (ou non) le projet.

Elles nous permettent également de proposer une trame d'implantation adaptée aux spécificités du territoire, en ajustant le nombre et l'emplacement des éoliennes en fonction des enjeux identifiés.



## ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

L'étude environnementale est réalisée durant un cycle biologique complet (1 an). Elle repose sur des sorties régulières sur le terrain pour observer les espèces présentes, de jour comme de nuit. La faune (avifaune, chiroptères, amphibiens, mammifères, reptiles, insectes) et la flore locales sont prises en considération.



## ÉTUDE PAYSAGÈRE

L'étude paysagère s'appuie sur un diagnostic complet (relief, géologie, monuments et sites emblématiques, etc) pour évaluer la sensibilité du territoire.

Ensuite, des photomontages sont réalisés pour simuler la visibilité du parc depuis plusieurs dizaines de points de vue. Ils permettent d'apprécier l'insertion paysagère du parc, et ainsi d'ajuster l'implantation.

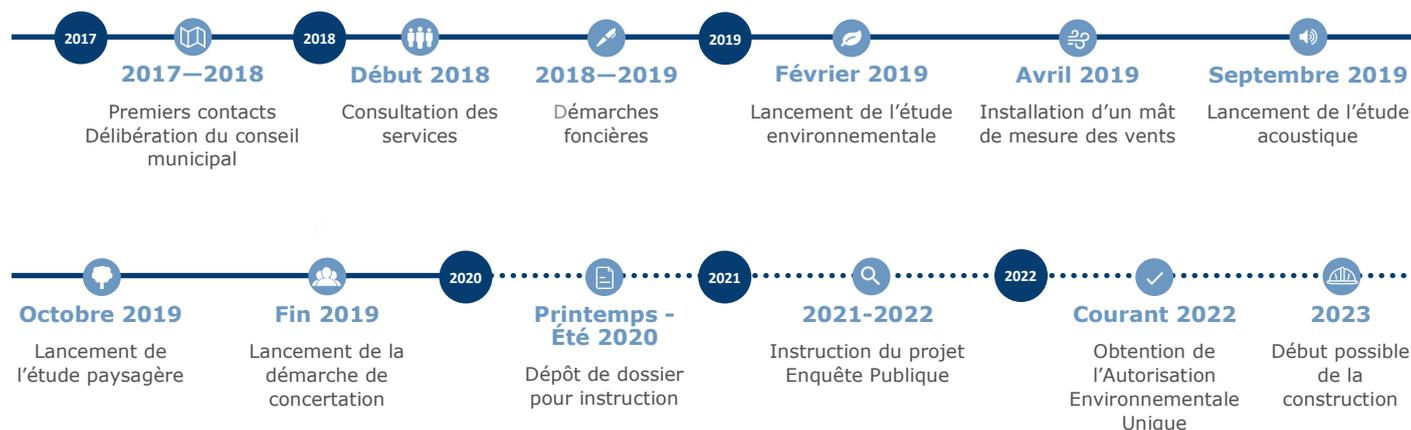


## ÉTUDE ACOUSTIQUE

L'étude acoustique repose sur une série de mesures du bruit résiduel au niveau des habitations les plus proches. Par la suite, la contribution sonore du parc est ajoutée, pour modéliser le bruit ambiant. Si dans certaines conditions (vitesse, direction du vent...), l'émergence sonore du parc dépasse le seuil légal, un plan de bridage est mis en place.

À la construction du parc, une nouvelle campagne de mesures est réalisée pour vérifier la conformité des études.

## Le calendrier prévisionnel du projet



## INVITATION

Venez poser vos questions lors de la permanence publique !

**Le mercredi 11 décembre de 16 à 20h à la salle des associations**

### CONTACT

Maiwenn FABRE Chef de projet éolien Nordex  
[mfabre@nordex-online.com](mailto:mfabre@nordex-online.com) — 06 70 15 15 30

Quentin MARECHAL, Chef de projet éolien Solvéo  
[q.marechal@solveo-energie.com](mailto:q.marechal@solveo-energie.com) — 06 16 52 69 75